

Bulletin RH n° 7 : Auto-isolement

DEST. : Employés de d'ANB et du PEM

EXP. : Beth Simkins-Burrows, Responsable principale, Ressources humaines

De nombreuses questions ont été soulevées quant à savoir si les employés doivent s'isoler à la suite des directives – Bulletin des RH no 2 : Se protéger et protéger les autres -- qui ont été distribuées au personnel le 15 mars 2020. À l'heure actuelle, **seules les personnes ayant voyagé à l'étranger doivent automatiquement se mettre en auto-isolement. Dans tous les autres cas, si vous devez vous auto-isoler, des responsables de la Santé publique ou votre fournisseur de soins de santé primaires vous en aviseront.**

Les responsables de la Santé publique communiqueront directement avec vous dans les circonstances suivantes :

- vous avez été aiguillé vers eux par le personnel de Télé-Soins (**appelez uniquement le 811 si vous présentez des symptômes de la COVID-19**); ou
- ils ont déterminé que vous avez pu être en contact étroit avec un cas présumé ou confirmé de COVID-19.

Si les responsables de la Santé publique confirment que vous avez été en contact étroit avec un cas présumé, ils vous demanderont de vous auto-isoler. Ils ne demandent cependant pas aux contacts de ces contacts étroits de s'auto-isoler.

Veillez cliquer [ici](#) pour obtenir des renseignements de référence sur la manière de s'isoler si vous vous trouvez dans cette situation. Vous trouverez également ci-dessous des exemples pour vous aider à mieux comprendre ces renseignements.

Exemple no 1 : Mes parents sont tenus de s'isoler pendant 14 jours parce qu'ils sont revenus de Floride. Mes parents habitent avec moi. Dois-je m'auto-isoler?

Non, vous n'avez pas besoin de vous isoler.

Exemple no 2 : Je suis allé à un rendez-vous avec une personne dont les parents s'auto-isolent à la suite d'un voyage international. Dois-je m'auto-isoler?

Non, vous n'avez pas besoin de vous isoler.

Exemple no 3 : Mon conjoint a reçu l'ordre de son employeur de rester à la maison pendant 14 jours en raison de symptômes grippaux. Je me sens bien et je n'ai pas de symptômes. Dois-je m'auto-isoler?

Non, vous n'avez pas besoin de vous isoler.

